



La Sécurité routière au Mondial de l'automobile

du 28 septembre au 15 octobre 2006

hall 1, allée D, stand 510

Dossier de presse

Retrouvez toutes les informations sur le site :
www.securite-routiere.gouv.fr

Sommaire

CAHIER 1

La Sécurité routière au Mondial de l'automobile 2006

- Le « carrefour de la Sécurité routière » P.4
- Des aménagements pédagogiques et ludiques dédiés P.4

Annexe :

Bison Futé : sur tous vos trajets, du départ à l'arrivée P.6

CAHIER 2

2002-2005 : une mobilisation sans précédent de tous contre l'insécurité routière

- Plus de 8 000 vies épargnées sur les routes depuis 2002 P.8
- Une mobilisation de tous pour combattre l'insécurité routière P.9
 - Les constructeurs automobiles, maillon de la chaîne contre l'insécurité routière P.9
 - L'amélioration de la sécurité des infrastructures participe à la baisse des l'accidentalité P.10
 - La gestion du trafic, pour une conduite apaisée P.11
 - Poursuivre les efforts pour faire reculer l'insécurité sur les routes P.11

Annexe :

Le contrôle sanction automatisée (CSA) P.12

Les partenaires de la Sécurité routière au Mondial de l'automobile 2006 P.14



Jeudi 28 septembre 2006

Mondial de l'automobile 2006
Journées presse les 28 et 29 septembre 2006

**La Sécurité routière est heureuse de vous accueillir
sur son espace, hall 1, allée D, stand 510**

Tout au long de la manifestation du 30 septembre au 15 octobre, la Sécurité routière invite le public à découvrir et participer aux nombreuses animations ludiques et pédagogiques sur son stand pour apprendre la bonne conduite en s'amusant :

- Respecter les limitations de vitesse, fil conducteur des actions de sensibilisation de la Sécurité routière en 2006, avec notamment un simulateur de conduite sur lequel chacun pourra s'exercer.
- Concilier la fête et la conduite en toute sécurité avec « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Le conducteur désigné sera de la partie pour inviter le public à adopter un comportement responsable.
- Se déplacer sereinement en préparant son itinéraire pour un trajet dans les meilleures conditions de circulation avec Bison Futé, modernisé à l'occasion de ses trente ans. Grâce à Bison Futé « Sur tous vos trajets, du départ à l'arrivée », les visiteurs pourront consulter l'état du trafic en temps réel sur Paris et la région Ile-de-France.
- Eduquer ses enfants, dès le plus jeune âge, avec la possibilité de s'exercer à l'examen de l'Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR, niveau 1 ou 2) comme au collège.
- Tester sa vision avec « Ergovision » et circuler les yeux bien ouverts !

Les visiteurs du salon auront l'opportunité de tester leur connaissance du Code de la route et gagner des cadeaux utiles pour se déplacer ou faire la fête en toute sécurité, dont des éthylotests.

Des experts de la Sécurité routière répondront à l'ensemble de vos questions pendant la durée de la manifestation.

www.securite-routiere.gouv.fr

Le « carrefour de la Sécurité routière » au Mondial de l'automobile 2006

Le stand de la Sécurité routière (hall 1, allée D, stand 510), aménagé en « carrefour », est dédié à la prévention, à la formation et à la sensibilisation aux dangers de la route et au respect de règles de sécurité. La vitesse, fil conducteur des campagnes de communication, est au cœur de ce dispositif d'information, ainsi que les campagnes portant sur les comportements à risques : alcool, cannabis, distances de sécurité. Cet espace s'adresse à tous les usagers de la route, petits comme grands.

Le « carrefour de la sécurité routière »

Par sa scénographie, le stand de la Sécurité routière se présente comme un carrefour de circulation en agglomération, symbole du « croisement » des multiples enjeux de la lutte contre l'insécurité routière aujourd'hui :

- **un carrefour des expertises et compétences de la Sécurité routière** : information routière, contrôles, équipements ;
- **un carrefour des problématiques** : vitesse, alcool, comportements à risques, équipements de sécurité ;
- **un carrefour des questions de société** : éducation, santé publique, citoyenneté.

Des aménagements pédagogiques et ludiques dédiés

Des animations sont proposées à destination des différents publics du Mondial de l'Automobile : usagers de la route (piétons, automobilistes, conducteurs de deux-roues, etc.), entreprises, associations, presse, etc.

▪ Un espace « anniversaire » pour les 30 ans de Bison Futé

À l'occasion de son trentième anniversaire, Bison Futé, l'emblème de l'information routière, se devait d'être présent sur le Mondial de l'Automobile.

Un espace lui est consacré sur le stand, à l'image de sa nouvelle identité graphique en « 3D ». Des experts du Centre national d'information routière (CNIR) de Rosny-sous-Bois informent les visiteurs sur le fonctionnement de Bison Futé et sur ses récentes innovations.

Les services modernisés du petit indien partenaire des automobilistes sont présentés (*cf. fiche annexe « Bison Futé, sur tous vos trajets du départ à l'arrivée »*). L'information routière entrant dans l'ère du temps réel, Bison Futé ne se contente plus de fournir une information prévisionnelle sur les difficultés attendues lors des départs en vacances ; il accompagne les Français au quotidien sur tous les trajets, du départ à l'arrivée.

Un écran informe les visiteurs, en temps réel, des conditions de circulation sur Paris et en Ile-de-France, pour leur éviter de se trouver coincé dans les embouteillages à la sortie du Mondial.

- **Un espace « éducation routière » : passez votre Attestation scolaire de sécurité routière !**

La Sécurité routière rappelle à l'occasion du Mondial de l'automobile son engagement, aux côtés de l'Éducation nationale, en faveur de l'éducation et de la formation routières.

Un espace est consacré au continuum éducatif. Il invite les visiteurs à passer l'Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de niveau 1 ou 2, dans les conditions d'une session pour les collégiens. Un DVD de vingt questions (session 2006) est projeté aux candidats. Un animateur procède à l'issue du test à la correction et au calcul du score. Chaque session dure environ 25 minutes.

- **Un espace de sensibilisation à la consommation d'alcool au volant avec « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. »**

L'alcool demeure une des principales causes de mortalité routière en France. Le stand de la Sécurité routière consacre un espace aux dangers liés à la consommation de l'alcool au volant. **Un simulateur d'alcoolémie propose aux visiteurs d'être informés sur les taux d'alcoolémie en fonction de leur constitution physique.**

L'utilisation d'un alcootest électronique est aussi possible certains jours sur le stand. Enfin, des éthylotests chimiques sont également distribués aux visiteurs du stand, accompagnés d'un mode d'emploi et d'un dépliant thématique sur l'alcool.

« Sam, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas » est aussi présent sur le Mondial. Grâce à des animations, il rappelle les règles d'une conduite responsable et citoyenne.

Un simulateur de conduite au cœur du stand

Le simulateur de conduite replace les automobilistes au volant de leur véhicule, dans des conditions de circulation quotidiennes. Cette animation ludique est très appréciée pour ses vertus pédagogiques puisqu'elle permet d'évaluer sa bonne connaissance des règles de conduite et de sécurité.

Des supports d'information diversifiés sont également à disposition des visiteurs : panneaux d'information (données d'accidentologie, permis à points, éducation routière, etc.), dépliants, films de campagne, sites Internet.

Annexe

Bison Futé, sur tous vos trajets du départ à l'arrivée

Bison Futé est l'informateur privilégié qui dispense conseils de guidage et de sécurité aux automobilistes. À l'occasion de son trentième anniversaire, la Sécurité routière rend hommage à Bison Futé en lui dédiant un espace au Mondial de l'automobile.

Bison Futé fait peau neuve !



Né en 1976 au ministère des Transports, après le grand chassé-croisé de l'été 1975, Bison Futé invite les automobilistes à différer leurs départs afin de mieux répartir le trafic. À ses débuts, il intervient en période estivale, au moment des grands départs en vacances et sur quelques axes pour guider et conseiller les usagers de la route.

À 30 ans, Bison Futé se modernise. Grâce aux avancées technologiques et aux moyens mis en place par les pouvoirs publics, il délivre aujourd'hui, au-delà de l'information prévisionnelle, une information trafic en temps réel sur l'ensemble du réseau routier national.

Depuis le 26 juin 2006, le petit indien partenaire des automobilistes pour l'information routière a fait peau neuve. Une nouvelle mascotte prend corps en trois dimensions, plus moderne et plus dynamique. Une nouvelle signature affirme la présence de Bison Futé dans le quotidien des Français : « Bison Futé, sur tous vos trajets, du départ à l'arrivée ».

L'ère de l'information routière en temps réel

La nouvelle mascotte Bison Futé illustre une nouvelle ère : celle de l'information routière en temps réel, sur tous les trajets, au quotidien, pour toutes les occasions, et pas seulement à la veille des départs en vacances. Cette nouvelle signature traduit la vocation renouvelée du petit indien : **être LE partenaire des automobilistes au quotidien, être présent sur tous les trajets du départ à l'arrivée.** Il nous informe en permanence sur l'état de densité du trafic, les conditions de circulation ; il signale les dangers, les accidents, perturbations et coupures ; il diffuse des synthèses régionales des conditions de circulation (diffusion régulière avec une actualisation toutes les deux à trois heures).

Des services modernisés

Trente ans après sa création, Bison Futé rénove son offre de service.

Le site Internet www.bison-fute.equipement.gouv.fr a été entièrement revu : nouvelle ergonomie, nouvel univers graphique aux couleurs de la mascotte en « 3D », nouvelles fonctionnalités.

Le serveur vocal audiotex 0826 022 022 (0,15 euro la minute) met à disposition des automobilistes une information en temps réel 24 heures sur 24. En fonction des informations recueillies, les appelants adaptent leur comportement : modification d'itinéraire, changement d'horaire, report du départ, etc.

Par ailleurs, des outils télématiques ont pour mission d'informer les automobilistes :

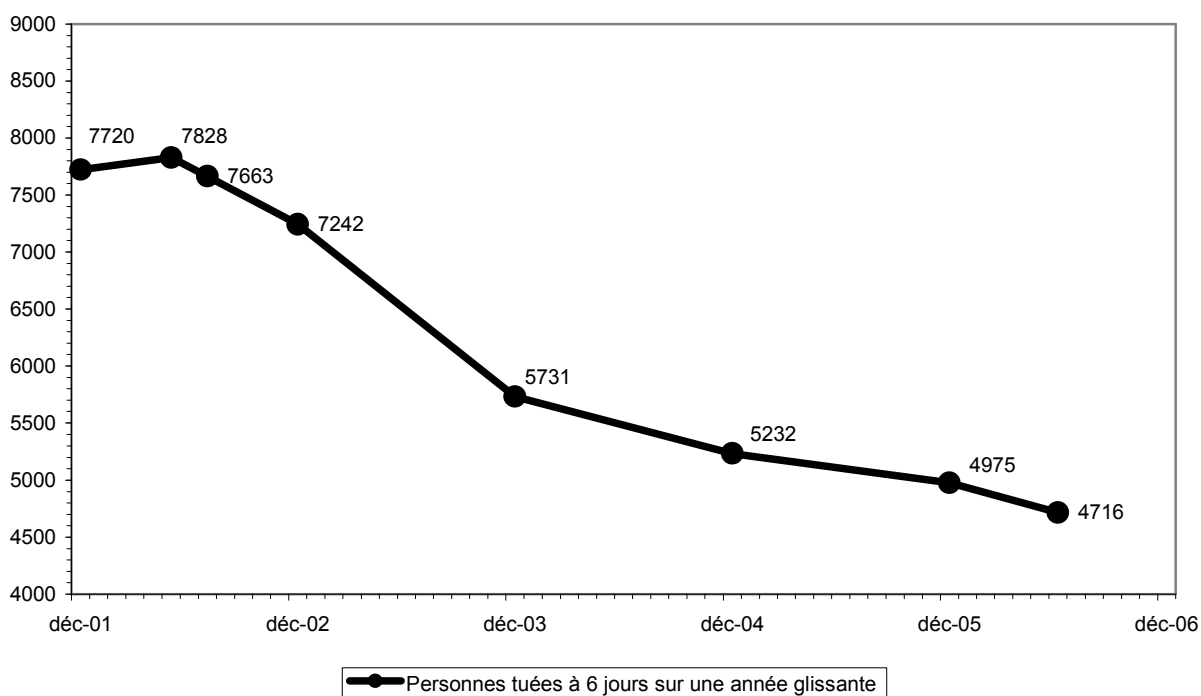
- **La base de données nationale de Bordeaux** recense tous les événements routiers qui se produisent sur l'ensemble du réseau national, soit 80 000 kilomètres de routes et autoroutes.
Elle est accessible, gratuitement et par convention, aux opérateurs de services qui développent de nouveaux supports d'information routière : service RDS-TMC (informations routières des navigateurs embarqués, téléphonie, WAP, GPS, Internet, etc.).
- **Les panneaux à messages variables (PMV)** installés sur le réseau routier français diffusent des informations de temps de parcours, d'alerte ou de conseils. Aujourd'hui, 2 500 kilomètres de routes nationales (non concédées) sont équipés de PMV. Leur déploiement se poursuit. 5 000 kilomètres devraient être équipés dans les six prochaines années.

Plus de 8 000 vies épargnées sur les routes depuis 2002

Entre 2002 et 2005, le nombre de personnes tuées a baissé de 30,4 % sur les routes de France. Cette diminution concerne l'ensemble des catégories d'usagers de la route. Ces résultats encourageants s'expliquent notamment par un changement progressif des comportements des conducteurs, plus respectueux des règles et des autres usagers de la route. L'amélioration des infrastructures et de la sécurité passive participe également au recul de la mortalité sur les routes.

Aujourd'hui, le nombre de personnes tuées sur les routes est historiquement le plus faible depuis que les statistiques existent. Plus de 8 000 vies ont été ainsi sauvées, et plus de 100 000 personnes blessées épargnées depuis 2002. En quatre ans, le nombre de personnes tuées sur les routes de France a reculé de 30,4% et celui des blessées de 29,6 %.

- 30,4 % de personnes tuées sur les routes entre 2002 et 2005



Source : Observatoire national interministériel de la Sécurité routière (ONISR), 2005

En 2006, la mortalité continue de reculer sur les routes, avec une baisse du nombre de personnes tuées sur les huit premiers mois de l'année de 16,8% par rapport aux huit premiers mois de l'année 2005 (données provisoires).

Une mobilisation de tous pour combattre l'insécurité routière

Élevée au rang de priorité nationale par le Président de la République en 2002, la lutte contre l'insécurité et la violence routières est un combat quotidien qui mobilise très largement depuis quatre ans les pouvoirs publics aux niveaux national et local, les associations, les entreprises et plus largement, l'ensemble des Français... Une mobilisation sans précédent grâce à laquelle la France enregistre une baisse historique de la mortalité sur les routes.

Sur le plan des comportements des usagers, des progrès sensibles ont été enregistrés, en particulier concernant les trois grands facteurs d'accidents : vitesse, alcool et non-port de la ceinture de sécurité. C'est grâce à l'engagement de tous, le respect de principes simples et l'amélioration des comportements de chacun que des milliers de vies sont épargnées sur les routes.

Les campagnes de sensibilisation en direction du grand public, le contrôle automatique (*cf. annexe « Le contrôle sanction automatisé »*) et les actions des forces de l'ordre ont incontestablement eu des effets positifs sur les comportements des usagers.

Les constructeurs automobiles, maillon de la chaîne contre l'insécurité routière

La sécurité passive fait l'objet d'études depuis 30 ans. Le Mondial de l'automobile est l'occasion de découvrir un large panorama d'innovations technologiques en matière de sécurité passive des véhicules. De nombreux équipements proposés par les constructeurs automobiles contribuent aux progrès enregistrés en sécurité routière. Par exemple, la protection des piétons en cas de choc est une des préoccupations des constructeurs.

Une réglementation européenne précise que les systèmes de protection frontale doivent être les moins agressifs possibles en cas de collision avec un piéton. Les constructeurs s'attachent également à commercialiser des véhicules proposant un niveau de sécurité toujours plus exigeant au test EuroNCap. Le ministère des Transports est adhérent depuis le 1^{er} janvier 2000 et participe à son comité technique. Ainsi de plus en plus de véhicules sont crédités de cinq étoiles à cet « examen de passage » s'assurant de leurs performances sécuritaires. De plus, la connaissance par le grand public de ces bons résultats contribue à l'émulation des constructeurs pour encore progresser en la matière.

Des équipements développés pour améliorer la sécurité

Les limiteurs de vitesse adaptatifs. Pour inciter les conducteurs à ne pas dépasser les limitations de vitesse en vigueur, les constructeurs automobiles ont mis au point un dispositif simple d'utilisation. Les automobilistes fixent volontairement la vitesse à ne pas dépasser. Si le conducteur tente d'aller au-delà de cette vitesse, la pédale d'accélérateur devient inactive. En cas de nécessité, un appui fort sur la pédale permet de franchir la limite de vitesse fixée. Le ministre des Transports a profité du Conseil des transports de l'union européenne du 9 juin 2006 pour rappeler le soutien de la France à l'installation en série sur tous les véhicules neufs de ce dispositif.

Le témoin du port de la ceinture de sécurité. Dans le cas où la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, un voyant lumineux s'allume, accompagné d'un signal sonore. Les véhicules récents proposent un dispositif identique pour les passagers assis à l'avant et à l'arrière du véhicule. La France a proposé d'harmoniser ce dispositif préventif dans le cadre de la réglementation communautaire pour que cet équipement, amené à se développer, ait un fonctionnement identique sur l'ensemble des véhicules équipés.

Les feux dédiés. En 2005, le ministre a saisi la commission européenne sur la question de l'installation de dispositifs spécifiques d'éclairage de jour sur tous les véhicules neufs.

Stabilisateur électronique de trajectoire (ESC). Cet équipement permet au conducteur de récupérer son véhicule en situation d'urgence en évitant une sortie de route.

Il est essentiel que les constructeurs maintiennent leurs efforts de développement technologique tout en veillant à ne pas déresponsabiliser le conducteur. Pour une conduite en toute sécurité, celui-ci doit absolument conserver la maîtrise de son véhicule. En effet, pour de nombreuses années encore, les marges de progrès résident du côté de la modification des comportements.

L'amélioration de la sécurité des infrastructures participe à la baisse de l'accidentalité

Les analyses des accidents de la route indiquent que le facteur « infrastructure » était présent dans 40% des accidents mortels en 2005.

Les pouvoirs publics ont le souci permanent de faire évoluer les infrastructures routières pour améliorer la sécurité des usagers sur les routes. Par exemple, l'aménagement des ronds-points a pour vocation de réduire la vitesse des automobilistes aux entrées d'agglomération. L'évolution du tracé des voies de circulation participe aussi à une cohabitation plus sécurisée des différents usagers de la route : piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motocyclistes.

La démarche SURE (Sécurité des usagers sur les routes existants)

Lancée en septembre 2004, la démarche SURE vise à diminuer le nombre d'accidents et de victimes de la route sur le réseau national en intervenant sur l'aménagement de la route.

La démarche comprend quatre étapes :

- hiérarchiser les itinéraires en fonction des gains de sécurité espérés ;
- effectuer un diagnostic des tronçons de route retenus et définir des pistes d'actions ;
- choisir, étudier et réaliser des actions sur l'infrastructure ;
- évaluer les aménagements réalisés, notamment par rapport aux objectifs initiaux de gain de sécurité.

SURE est une démarche globale par itinéraire. Les solutions choisies peuvent entraîner des aménagements conséquents ; elles peuvent être aussi moins importantes mais immédiates, voire provisoires. Ces aménagements sont très variés : rénovation, entretien, exploitation, etc.

La gestion du trafic, pour une conduite apaisée

Trois missions participent à l'amélioration des conditions de circulation : la surveillance des réseaux, la détection des accidents et le suivi de la densité du trafic.

En fluidifiant la circulation, la gestion du trafic permet aux conducteurs de circuler dans de meilleures conditions.

Plusieurs technologies et méthodes relevant des transports intelligents sont aujourd'hui installées pour bien informer les conducteurs sur les conditions générales de circulation. C'est le cas, par exemple, des panneaux à messages variables (PMV). Ils préviennent à l'avance des bouchons et accidents, ils renseignent sur le temps de trajet d'une destination à l'autre, ils informent sur la desserte en transports en commun et donnent des conseils pour une conduite apaisée.

En associant les PMV à la vidéosurveillance, les centres de gestion du trafic ont permis des applications innovantes de gestion dynamique, comme c'est le cas à Strasbourg avec GUTENBERG (Gestion unifiée du trafic englobant Strasbourg et sa région) ou à Lille avec ALLEGRO (Agglomération lilloise exploitation gestion de la route).

Grâce à tous ces équipements de gestion du trafic, les usagers sont informés en temps réel des conditions de circulation et des temps de parcours. Toutes ces informations sont également disponibles sur le site Internet de Bison Futé www.bison-fute.equipement.gouv.fr.

Poursuivre les efforts pour faire reculer l'insécurité sur les routes

Le net recul de la mortalité routière ne doit pas faire oublier que chaque jour, ce sont encore treize personnes qui perdent la vie sur les routes de France. La vitesse reste en cause dans un accident mortel sur deux. La conduite sous l'emprise de l'alcool est responsable de près d'un accident mortel sur trois. En 2005, 28% des jeunes de 18 à 24 ans ont perdu la vie sur la route.

Si les résultats enregistrés ces dernières années en matière de sécurité routière sont effectivement encourageants, chacun doit rester vigilant sur les risques routiers. C'est notamment le sens du travail de sensibilisation menée par la Sécurité routière dans l'enceinte du Mondial de l'automobile : convaincre chaque jour un peu plus de personnes que le plaisir de conduire et la sécurité sur la route ne sont pas incompatibles.

Annexe

Le contrôle sanction automatisé (CSA)

La diminution des vitesses a contribué pour 75 % à la baisse du nombre d'accidents

Le contrôle automatisé des vitesses (CSA), qui s'inscrit dans la loi du 12 juin 2003 relative à la lutte contre la violence routière, est un système transparent qui a été validé par la Commission nationale de l'informatique et des libertés individuelles (CNIL).

Au 30 juin 2006, 1 100 radars automatiques (770 fixes et 330 mobiles) étaient en fonctionnement sur les routes de France. Il y en aura 1 500 à la fin de l'année 2006. Le déploiement du dispositif de contrôle sanction automatisé se poursuivra durant l'année 2007 avec l'installation de 500 nouveaux radars fixes et mobiles. Parmi ces 500 nouveaux dispositifs, 50 d'entre eux contrôleront le franchissement des feux rouges ou le respect des distances de sécurité.

Le meilleur respect des limitations de vitesse est, en grande partie, à l'origine des 257 vies sauvées en 2005 par rapport à l'année précédente.

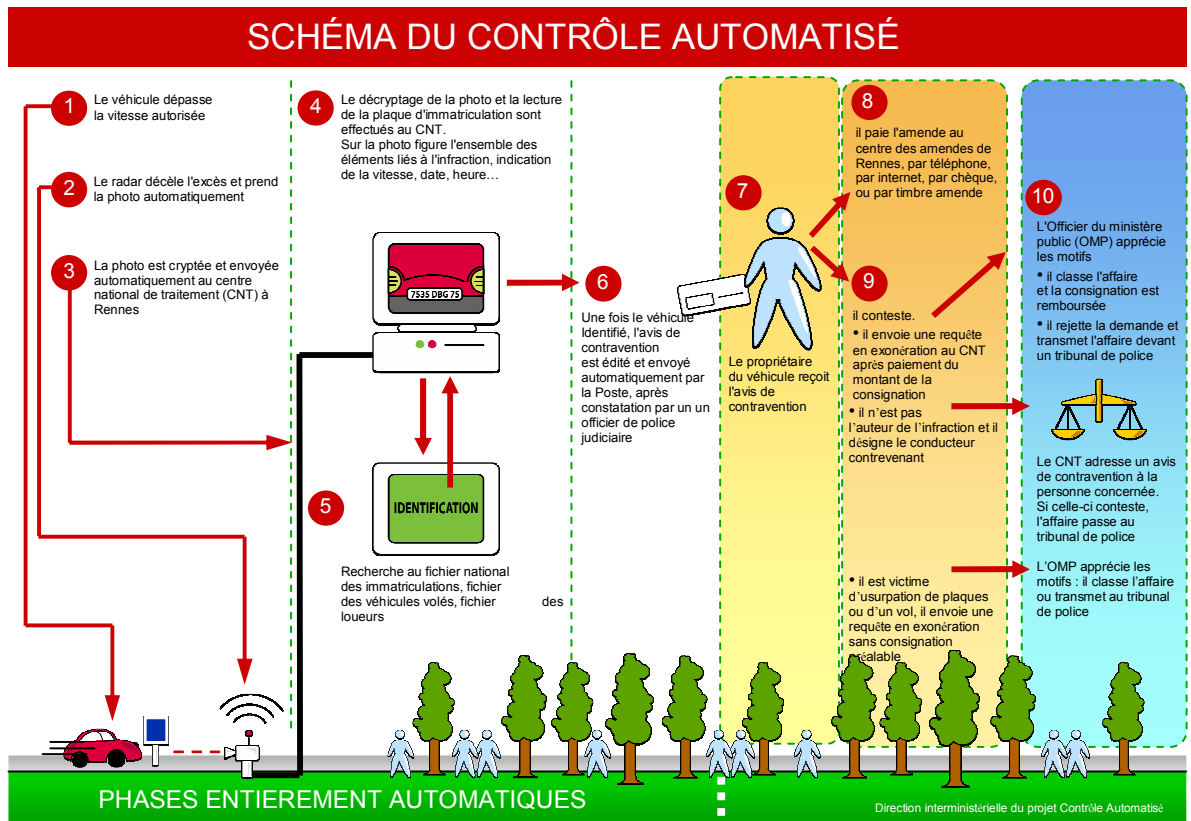
Des radars fixes pour faire changer les comportements

L'objectif des radars fixes est de faire changer le comportement des automobilistes en créant un réflexe et une habitude de respect des limitations de vitesse. C'est une des raisons pour laquelle la carte des radars fixes en France est officiellement publiée sur le site de la Sécurité routière et reproduite sur de nombreux supports (presse, cartes routières, etc).

La baisse des vitesses moyennes a d'ailleurs commencé dès l'annonce de la future mise en place des radars automatiques à l'automne 2002, soit presque un an avant le début de leur implantation réelle en novembre 2003.

La peur de la sanction a entraîné les premiers changements de comportement des automobilistes et une prise de conscience des risques, quelle que soit leur nature. L'impact du dispositif du contrôle sanction automatisé est donc non seulement réel mais bien pédagogique. Il participe à l'évolution positive des comportements.

Il a été décidé d'associer à la signalisation annonçant l'emplacement d'un radar fixe un rappel de la limitation de vitesse en vigueur sur le réseau emprunté. Les automobilistes seront ainsi informés au mieux sur les vitesses maximales autorisées.



Les partenaires de la Sécurité routière au Mondial de l'automobile 2006

ASNAV : ergovision

DRAEGER : éthylomètre

Préfecture de police de Paris : simulateur d'alcoolémie

Develter : simulateur de conduite

Education nationale : passage simulé de l'Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

Autoroute Info 107.7 : jingles + supports d'information

La Sécurité routière remercie ces partenaires de présenter du matériel sur son stand.